

Image not found or type unknown



exécution d'une procédure d'expulsion

Par **odysee89**, le **08/07/2021** à **15:50**

Dans le cadre d'une expulsion d'un appartement meublé dont je suis propriétaire , l huissier de justice m'informe qu'une procédure de reprise à la suite de la restitution des clés me sera facturée 700€ht . En quoi consiste cette procédure , est elle obligatoire et les tarifs sont ils réglementés ?